



Pour un nouveau modèle agricole

Les agriculteurs sont dans la rue et leur colère est plus que légitime.

26% d'entre eux vivent sous le seuil de pauvreté. Un quart gagne moins de 600 euros par mois. De 1,6 million en 1970, ils n'étaient plus que 389 000 lors du dernier recensement agricole (2020). Ces dix dernières années, 100 000 fermes ont disparu en France. Le revenu agricole devrait à nouveau baisser de 9% en moyenne cette année selon l'Insee. Pire encore, plus de 500 agriculteurs se suicident chaque année dans notre pays.

Ce bilan désastreux est celui des choix effectués depuis plusieurs décennies par l'Etat et le syndicat majoritaire de la FNSEA : soumission aux secteurs de la transformation et de la distribution, dérégulation, libre-échange, concurrence et productivité à outrance, prime au gigantisme et élimination programmée des petites fermes, celles qui font vivre nos familles, nos villages et nos campagnes, celles qui garantissent aux consommateurs des produits de qualité dans le respect de l'environnement et des travailleurs de la terre.

Ce système ne satisfait plus personne : ni les consommateurs, ni les citoyens, encore moins les agriculteurs qui, en plus de voir leurs revenus chuter année après année, voient se creuser le fossé entre eux et le reste de la société.

Face au tandem Gouvernement-FNSEA, qui comme toujours désigne des coupables pour s'affranchir de ses responsabilités, **le temps est venu d'inventer un autre modèle. C'est ce que propose le Modef des Landes, avec le soutien des consommateurs, citoyens, associations et collectivités locales, réunis au sein d'un véritable Mouvement paysan à l'échelle du département.** Recréer ce lien, c'est garantir des débouchés au prix juste et rémunérer enfin les paysans pour les services sociétaux, sanitaires, économiques et environnementaux qu'ils rendent au territoire et à la société.

Nous formulons 15 propositions pour amorcer dès aujourd'hui ce virage vers une agriculture rémunératrice, respectueuse de l'environnement, des consommateurs et des paysans, sans nous égarer dans des oppositions ou des mobilisations stériles, sans espérer les vaines décisions d'un gouvernement et d'une agro-industrie qui n'ont jamais défendu que leurs propres intérêts. La survie du monde paysan est l'affaire de tous. La vôtre.

27 janvier 2024

MOUVEMENT DE DÉFENSE DES EXPLOITANTS FAMILIAUX

15 propositions pour changer (**maintenant !**) de système agricole

1. Garantir des prix planchers rémunérateurs pour les agriculteurs en renforçant la Loi Egalim.
2. Rendre publiques et encadrer les marges de la grande distribution, des transformateurs et de l'agroalimentaire, grâce au coefficient multiplicateur.
3. Maintenir l'avantage fiscal du GNR sur les 10 000 premiers litres.
4. Décréter une année blanche pour les cotisations MSA.
5. Relâcher la pression administrative sur les petites exploitations et différencier les exigences en fonction des circuits et modèles.
6. Stopper les négociations commerciales avec le TAFTA, CETA, MERCOSUR et la Nouvelle-Zélande.
7. Abonder le budget de la Pac et le recentrer sur les 60 premiers hectares et les pratiques vertueuses.
8. Adapter les enveloppes budgétaires au nombre de dossiers déposés (Ecorégimes, MAEC...) pour que l'Etat tienne ses engagements au service du changement des pratiques.
9. Maîtriser les productions agricoles en instaurant des quotas.
10. Diminuer les aides européennes à l'export sur les matières agricoles brutes pour favoriser la transformation des produits dans les territoires, afin de créer de l'emploi et de la valeur ajoutée localement.
11. Revoir la gouvernance des coopératives pour permettre aux agriculteurs de négocier leurs contrats de production et leurs appros.
12. Garantir des débouchés aux exploitations engagées dans des démarches vertueuses par le biais de la commande publique, des chèques alimentaires ou de la Sécurité sociale de l'alimentation.
13. Rétablir un véritable contrôle des structures et refondre les Safer qui contribuent à une inflation sur le foncier, afin de faciliter l'accès à la terre et l'installation.
14. Cesser les aides au machinisme qui induisent des charges d'amortissement et privilégier les aides publiques sur l'achat en Cuma.
15. Conditionner les financements publics aux chambres d'agriculture à des plans d'action et de développement concertés avec tous les acteurs départementaux.